

## COMPTE-RENDU SEANCE DU 19 OCTOBRE 2016

-=-=-

### Sont présents :

Christian LESCOULIÉ - Sylvain BASLY - Isabelle BRIDOUX - Marie-Françoise COSTEDOAT - Jean- GALARDI - Jean-Jacques LARQUIER - Frédéric MARQUEBIELLE - Nicole DEMANUEL.

Excusés : François LAPEYRE - Dolorès COURRAUD - Pascal RÉGIN.  
M. le Maire ouvre la séance à 20 H 40.

Aucune observation à formuler sur le dernier compte-rendu

### **II - Convention portant adhésion de la Commune au service commun d'instruction d'urbanisme :**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les services de l'Etat ne travailleront plus pour les communes qui ont un document d'urbanisme, mais continueront pour les communes R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme).

Obligation pour la commune de Vignes de confier l'instruction des demandes d'urbanisme à la Communauté de Communes des Luys en Béarn.

Délibération votée à l'unanimité.

### **III - Emprunt assainissement en remplacement des offres de juin 2016 :**

Le taux du crédit est descendu à 0,68 % pour un emprunt de 23 000 €.

Délibération votée à l'unanimité.

### **IV - Convention CNRACL 2016/2017**

Une convention doit être passée avec la CNRACL pour le personnel qui travaille plus de 28 H (Corinne Cécot et Cathy Marquebielle). Pour mémoire, les autres employés de la mairie dépendent de l'IRCANTEC.

Délibération votée à l'unanimité.

### **V - Compte-rendu de la réunion de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) et de la Communauté de Communes :**

Création d'une commission avec un Président et un Vice-Président qui a comme mission le calcul des charges des bibliothèques. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, la compétence des bibliothèques sera transférée aux communes. Les communes recevront les compensations des dépenses de fonctionnement (Arzacq, Mazerolles et Morlanne).

### **VI - Urbanisme :**

M. le Maire liste le nombre de dossiers déposés en Mairie : 3 CU, 2 DP et 2 PC).

### **VII - Divers :**

\* Corinne Cécot est absente depuis 2 semaines, mais pas de besoin de remplacement.

\* Le 4 novembre 2016, un test "fumée" sera fait afin de connaître l'origine des odeurs à l'intérieur de la mairie.

\* Les derniers numéros de maisons sont à poser ; ils sont en commande.

\* La commission électorale s'est réunie pour la mise à jour des listes (16 radiations).

\* La maison Giraud : vente annulée (rétractation de l'acheteur).

\* Le contrôle électrique par la Socotec a coûté 600 € ; le contrat a été revu à la baisse

\* Les travaux d'éclairage public ont été réceptionnés. La mise aux normes de l'ensemble de notre réseau est terminée (remplacement des ampoules, des lanternes, des projecteurs et des armoires et extension du réseau Chemin des Arènes et du Facteur

\* L'entreprise Larmandieu a commencé les travaux à l'Eglise (rénovation du plafond) ;

\* Achat d'un micro et d'une enceinte.

M. le Maire lève la séance à 22 H 30.

Vu le Maire

